

## ***En attendant le soleil, un dernier CE illuminé !***

***« Le Magicien d'Oz(mann) »***

Il y a plusieurs façons de lire les comptes 2012 du groupe AG2R La Mondiale.

Celle qui prévaut au sein de la Direction Générale, à grands renforts de communiqués triomphants et de superlatifs ronflants. Et puis, il y a celle des représentants du personnel qui ont pris la peine de décortiquer la masse impressionnante de chiffres que nous livrent en pâture nos dirigeants qui mélangent allégrement les résultats (favorables) de la SGAM et ceux, beaucoup plus contestables, de l'AG2R.

Particulièrement inquiétants sont les résultats d'AG2R Prévoyance, navire-amiral du groupe AG2R. Réalisé à coups d'artifices comptables, le bénéfice 2012 n'est qu'un trompe-l'œil savamment composé par un COMEX de magiciens. La cession d'ARIAL, d'AG2R vers La Mondiale, complétée par un crédit d'impôt dû à l'entrée en fiscalité permettent en effet de sortir un résultat positif mais d'une extrême fragilité.

Pour preuve, cette inquiétante opération de cession de créances réalisée en urgence en fin d'année dernière pour répondre aux exigences de couverture imposées par l'Autorité de Contrôle Prudentiel.

Que nous réservent nos dirigeants pour l'année prochaine ???

Pour couronner le tout, le Conseil Constitutionnel vient de porter un coup terrible au fonds de commerce de notre groupe en rendant illégales les désignations dans les accords de branche.

Ce ne sera pas possible pour la généralisation de la couverture santé dans les entreprises à partir de 2016 (Accord National Interprofessionnel) et ce n'est désormais plus autorisé dans les accords de prévoyance.

Il faudra donc affronter la concurrence de front avec un réseau commercial inadapté, non préparé et sous-dimensionné par rapport aux nouvelles règles d'un marché féroce disputé.

***« Clap de fin »***

Contrairement à ce que nous a répété la Direction Générale en fin d'année dernière, le sort de Prado Epargne semble bel et bien scellé : l'activité tenue de compte sera sortie du périmètre du groupe mais l'on ignore encore de quelle manière.

Le projet « Rubicon » qui s'articule autour de plusieurs groupes de travail, rendra ses conclusions en septembre.

Il y a tout à craindre du bradage inconsidéré d'une activité essentielle, effectuée depuis près de 30 ans avec professionnalisme.

Mais, sur l'autel des économies (à géométrie variable), d'autres pourraient en décider autrement.

***« Direction Balthazar, Gaspard ou Melchior... »***

La cohérence géographique du groupe est plus que jamais un sujet d'actualité. Entre les spéculations immobilières, les regroupements géographiques et les sites à déplacer, autant dire qu'il faut s'accrocher à sa chaise pour ne pas rester sur le carreau.

Même si elle paraît anodine, cette mobilité géographique locale suscite beaucoup d'inquiétudes. Dans certaines agglomérations, un simple déplacement de quelques kilomètres peut avoir des conséquences importantes, dans le bon comme dans le mauvais sens, en fonction des lieux d'habitation de chacun. Si vous avez choisi votre lieu d'habitation en fonction de votre lieu de travail pour diminuer ne serait-ce que les coûts et les temps de transport, il est évident que ces mouvements vous inquiètent. **Ma vie pour aller au travail** peut vite devenir un cauchemar.

A Marseille, ce qui n'était, au départ, qu'une simple opération immobilière s'est subitement transformée en probable déménagement à grande échelle. Mi-2014, les collaborateurs marseillais devraient rejoindre ce nouveau bâtiment pour y goûter aux joies des open-space et de la promiscuité si favorables à l'épanouissement personnel et professionnel.

A Grenoble, pas de roi mage à l'horizon, ni même de vue sur la mer. Au mieux nous avons un accès privilégié à la déchetterie, au pire, un tarif préférentiel sur la garantie incendie de notre voiture.

Rappelons pour les non initiés que le site de Grenoble (ex-site PREMALLIANCE) est proche d'une cité dite sensible (voir les événements de juillet 2010).

Après la déchetterie, nous voici maintenant près d'un village olympique, plus célèbre pour ces trafics que pour les jeux dont il est issu.

Entre la désinformation et l'incohérence des sites proposés en totale contradiction avec les ambitions et l'image du groupe affichée par la Direction, on peut se demander quel est l'objectif recherché, si objectif il y a.

L'absence totale de concertation avec les élus du personnels et les salariés en amont des choix de site, font augmenter l'inquiétude et les interrogations.

Sur Grenoble, nous avons distribué au personnel un questionnaire afin de recueillir leur ressenti. Les résultats nous permettront d'alimenter nos échanges futurs avec la Direction et la DIMEX dans les différentes instances. A suivre ...

### « Gestion collective : « je vais bien, tout va bien » »

Fidèle au poste, «cousin Hub», roi du smiley 🤖 est venu à nouveau nous faire le point sur l'activité de la gestion collective et plus précisément nous informer des réalisations suite à la réorganisation de l'activité. Les différents transferts d'activité (CCN alimentaire, comptes AGIRC...) ont bien donné lieu à l'arrivée de CDD et aussi à quelques rares titularisations en CDI. Très bien, mais attention à l'arbre qui cache la forêt car ici ce sont bien des transferts d'activités et pas seulement de la gestion des flux entre les différents centres de gestion.

En effet il ne faut pas oublier le plan d'entreprise « priorités clients » qui lui est loin d'être réalisé car, comme cela a été très bien souligné par le cabinet SECAFI, ce dernier ne pourra exister sans une vraie gestion des effectifs CDI à la hausse, une fiabilisation des outils de gestion, un renfort des CRC et des fonctions support. En résumé, après la réduction des frais de gestion de l'activité retraite réglementée, c'est au tour des IP et mutuelles à qui il est demandé de faire plus avec moins !!

Attention à ne pas trop anticiper sur des gains de productivité souvent surestimés, jusqu'à aujourd'hui jamais observés et qui créent un décalage réel entre les moyens disponibles et les charges à absorber.

Sans refaire un chapitre sur l'obsolescence des outils maison, le niveau de satisfaction de la DSI par site (voir intranet) reflète bien les difficultés de nos collègues informaticiens à faire du high-tech avec des outils sortis tout droit de la poche d'hibernatus !

### « La minute nécessaire de Monsieur RENAUDIN »

En capitaine de navire expérimenté, des réponses à nos questions ou à celles de SECAFI ont pu nous être apportées sur la santé du groupe. Ne fuyant pas ses choix, une fois de plus, nous avons pris la mesure de la taille du groupe et des enjeux financiers et fiscaux à gérer pour la pérennité de nos institutions. Loin du monde paritaire et sociétal tel que nous le connaissions, nous sommes aujourd'hui encore plus que jamais bien ancrés dans cette société où finances et notations font force de loi. Essayons donc au moins de sauvegarder l'humain !

### « La minute bien méritée de Catherine CAZAL »

Profitant du dernier CE de Catherine CAZAL, Monsieur RENAUDIN et l'ensemble des élus ont remercié la DRH Adjointe pour le travail effectué toutes ces années auprès des instances. Une bonne et longue retraite lui a donc été souhaitée.